

Formation Formateur Post-Permis

Intitulé de la formation :

Formation Post-Permis.

Objectifs pédagogiques :

- Connaître les caractéristiques de l'accidentalité des conducteurs novices ;
- Connaître les difficultés inhérentes aux conducteurs novices ;
- Connaître les caractéristiques d'efficacité d'une formation post permis notamment au regard des études et recherches réalisées sur le sujet et des expériences nationales et internationales ;
- Connaître les éléments de base de la psychologie du public cible ;
- Connaître les différentes techniques d'animation ;
- Connaître des techniques de gestion de groupe ;
- Connaître les techniques d'écoute active : poser des questions pour faciliter la prise de parole, reformuler pour faciliter l'expression ;
- Maîtriser les principales techniques de communication ;
- Gérer la dynamique d'un groupe restreint dans le cadre d'une formation volontaire et non validante ;
- Maîtriser l'organisation et la mise en œuvre des séquences pédagogiques ;
- Maîtriser l'utilisation des outils spécifiques pour l'animation des séquences de la formation complémentaire ;
- Savoir communiquer efficacement dans le cadre d'une relation formative ;
- Savoir favoriser l'échange entre apprenants et le réguler ;
- Savoir instaurer un climat de confiance ;
- Savoir amener les participants à analyser leurs pratiques d'usagers de la route ;
- Connaître les principes généraux du développement durable et les nouvelles formes de mobilité ;
- Connaître les modes alternatifs de transport disponibles dans la ville et dans le département où se déroule la formation.

Durée de la formation :

La formation dure 21h, soit 3 jours consécutifs.

Localisation de la formation

La formation se déroule dans les locaux « La libération », 2, rue Simone de Beauvoir, 42580 L'Etrat.

Compétences intervenants :

La formation est dispensée par un formateur titulaire du BAFM.

Nombre de participants

Le nombre de participant est de

Public et pré-requis

Les enseignants titulaires d'une autorisation d'enseigner la conduite en cours de validité mentionnée à l'article R.212-1 du code de la route, et de l'un des diplômes suivants :

- « Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière », dans le cas de la formation complémentaire obligatoire pour l'animation des formations post-permis conducteurs novices.

Titre professionnel d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, dans le cas d'une formation complémentaire facultative afin de développer ses connaissances pour l'animation des formations post-permis conducteurs novices.

Formation Formateur Post-Permis

Système d'évaluation

Livret et fiche de suivi dématérialisée.

La formation se déroule de la manière suivante :

N° de phase	Phase	Ressources pédagogiques / Moyens	Horaire Durée
1	<p>Animer les séquences Construction du groupe</p> <p>L'ouverture de la formation permet à l'enseignant de poser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le cadre réglementaire du stage ; - Les règles de comportement ; - L'objectif de la formation ; - Les caractéristiques de l'accidentalité des novices. <p>Elle permet également de procéder à la présentation des élèves par des techniques dynamiques (poser des questions et fixer des durées de prise de parole, etc.).</p>	Salle équipée et supports papiers ou numériques	2h
2	<p>Autoévaluation des élèves Savoir repérer les attitudes qui ferment à l'écoute de l'autre, développer les attitudes d'ouverture. Savoir identifier les besoins des participants. Savoir adapter les besoins des participants au regard du fonctionnement du groupe.</p>	Salle équipée et supports papiers ou numériques	2h
3	<p>Perception des risques Connaître les enjeux de la perception des risques pour les conducteurs novices. Savoir utiliser les outils permettant de travailler les questions relatives à la perception des risques. Savoir animer une séquence sur cette problématique.</p>	Salle équipée et supports papiers ou numériques	4h
4	<p>Situations complexes Connaître les difficultés de conduite inhérente aux conducteurs novices et les possibilités d'y apporter une réponse.</p>	Salle équipée et supports papiers ou numériques	5h

Formation Formateur Post-Permis

	<p>Savoir détecter les caractéristiques majoritairement représentées dans le groupe pour retenir les thèmes, les exercices et outils à utiliser.</p> <p>Savoir utiliser de façon efficace les outils d'autoévaluation permettant aux élèves de prendre conscience de leurs limites dans l'analyse des situations.</p> <p>Le cas échéant, savoir mener une séquence avec l'utilisation d'un simulateur de conduite en alternant les phases d'usage du simulateur, d'observation et de discussion suivant ces exercices.</p>		
5	<p>Autoévaluation de la mobilité</p> <p>Savoir utiliser le questionnaire d'autoévaluation pour amener les élèves à connaître leurs propres capacités et leurs limites et les prendre en compte.</p> <p>Faire prendre conscience aux élèves des motifs qui influencent leurs choix de mobilité.</p> <p>Faire prendre conscience aux élèves des possibilités de mobilités alternatives (collectives, non-motorisées, etc.).</p>	Salle équipée et supports papiers ou numériques	4h
6	<p>Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes</p> <p>Être capable d'utiliser des situations types pour animer cette séquence.</p> <p>Amener les élèves à réfléchir sur les conséquences générées par leurs propres décisions.</p> <p>Amener les élèves à réfléchir sur des stratégies permettant de résister aux influences.</p>	Salle équipée et supports papiers ou numériques	4h

Mise à jour le 02/01/2023 par E.R. – Responsable formation professionnelle